

Avis voté en plénière du 28 janvier 2014

Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée

Déclaration du groupe des professions libérales

Une alimentation de qualité, saine, équilibrée et accessible à tous, si l'objectif est ambitieux, il est légitime. L'avis nous rappelle que la politique de l'alimentation se situe au centre de plusieurs enjeux, parmi lesquels la santé, la sécurité sanitaire, sans oublier l'enjeu économique.

On connaît le lien entre une mauvaise alimentation et certaines pathologies (maladies cardiovasculaires, certains cancers, etc.). Les facteurs de risques (diabète, cholestérol, tension artérielle, tabagisme, sédentarité etc.) sont également connus. La prévention par l'éducation à la santé et le dépistage sont au cœur des préoccupations des professionnels de santé. Nous ne pouvons que soutenir les politiques publiques incitant à des conduites alimentaires favorables à la santé, sensibilisant le grand public et, particulièrement, les publics les plus fragiles comme les seniors exposés pour certains à des risques de dénutrition. Un effort particulier doit être fait également en direction des jeunes, pour certains, victimes de troubles liés au comportement alimentaire (surpoids, obésité, anorexie...), victimes le plus souvent des sollicitations publicitaires.

L'avis préconise de modifier les préférences alimentaires du consommateur en orientant ses choix. Afin de lui garantir la qualité des produits, il propose de clarifier les dates limites de consommation ou d'améliorer l'étiquetage des denrées alimentaires précisant, par exemple, les apports en graisse, sucre ou sel. De leur côté, les professionnels de santé (diététiciens ou nutritionnistes, médecins, allergologues, etc.) ont un rôle essentiel en matière de sensibilisation aux conséquences d'excès, de négligences, voire de conduites addictives. Le rapporteur a raison de vouloir renforcer l'éducation à la nutrition et au bon comportement alimentaire.

Autre sujet qui nous préoccupe, nous professionnels libéraux, la sécurité sanitaire des aliments, autre enjeu de santé publique. Les contrôles vétérinaires et sanitaires interviennent à tous les stades de la chaîne de production. Il en va de notre réputation. Un important travail est réalisé par les agents en charge des contrôles sanitaires, vétérinaires et phytosanitaires participant au maintien d'un bon niveau national de sécurité sanitaire des aliments. Pour autant, l'actualité nous rappelle que des marges de progrès subsistent (voir la récente affaire de la viande de cheval). Le défi aujourd'hui est celui de la transparence en gérant au mieux les alertes sanitaires, et du renforcement de la confiance en luttant contre la délinquance organisée. Alors que la France est considérée comme une référence au plan européen et international, il existe paradoxalement au plan national un doute sur la fiabilité et l'indépendance des contrôles.

En voulant promouvoir les produits de qualité et soutenir la vitalité des territoires, l'avis valorise à la fois les producteurs locaux engagés dans des démarches de qualité et préserve la place des commerces de proximité. L'avis propose de favoriser l'accès des plus démunis à une alimentation équilibrée, d'aider les personnes ayant recours à l'aide alimentaire et de lutter contre le gaspillage, nous ne pouvons que l'approuver.

L'avis souligne les profonds changements en matière de consommation et de comportements alimentaires avec le développement de la grande distribution, de la restauration rapide et collective, des plats préparés et produits allégés... Il rappelle l'urgence de changements en matière d'éducation au goût, en matière d'équilibre alimentaire etc. Le groupe des professions libérales a voté l'avis.